



La fibre à Châtelleraut dès 2014

mardi 28 mai 2013, par [lpe](#)

Brigitte Audy, Directrice Orange Sud Ouest a dévoilé ce 27 mai 2013 le plan de déploiement de la fibre jusqu'aux logements (FTTH) sur la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, au côté de Jean-Pierre Abelin, Maire de Châtelleraut et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais.

Les études de faisabilité et d'ingénierie ont démarré au cours du premier semestre de 2013, pour permettre d'identifier les quartiers de Châtelleraut qui seront fibrés en priorité. A terme, les habitants de Châtelleraut et de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, particuliers et professionnels, pourront bénéficier des services du très haut débit. Début 2014, les particuliers et les professionnels des premiers sites livrés sur Châtelleraut, pourront commencer à bénéficier des services très haut débit notamment à travers l'offre « La Fibre » d'Orange.



Les débits de la fibre optique, jusqu'à 20 fois plus rapides que ceux de l'ADSL et atteignant jusqu'à 200 Mbit/sec favorisent l'émergence de nouveaux usages internet et multimédia à la maison. La capacité inédite des réseaux en fibre optique permet de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit. En effet, avec la fibre il est possible d'utiliser plusieurs écrans – télévisions en haute définition, ordinateurs, consoles de jeux – en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement. Par ailleurs, la fibre offre également un débit montant très élevé, ce qui facilite des usages comme l'envoi de fichiers lourds, des services tels que le télétravail. Enfin, avec la fibre, de nouveaux services comme la télévision 3D, le Cloud gaming (jeux sans téléchargement et en réseau), deviennent une réalité.

Selon Brigitte Audy, Directrice Orange Sud Ouest, « *l'arrivée de la Fibre à Châtelleraut constitue un enjeu majeur pour l'attractivité économique de la ville.* »

Jean-Pierre Abelin, Maire de Châtelleraut et Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, se réjouit de voir Orange engager l'implantation de la fibre optique à l'habitant dès 2014 à Châtelleraut puis à partir de 2015 dans les autres communes de l'agglomération, pour se terminer en 2020 : « *C'est un service très attendu qui permettra d'améliorer l'accès à des services qui deviennent de plus en plus indispensables à la vie quotidienne de nos concitoyens. Ce développement de la fibre va également participer à l'attractivité de notre territoire qui est une des priorités des élus municipaux et communautaires.*

Ce grand chantier est aussi le résultat d'une négociation fructueuse entre la Communauté d'Agglomération, qui a la compétence très haut débit, et Orange qui a permis de programmer un déploiement qui, à la fois, répond aux nécessités commerciales de l'opérateur et aux besoins des habitants du territoire, en particulier, ceux qui ne bénéficient pas d'un débit suffisant actuellement.

Ce projet cohérent et ambitieux offrira un service de qualité à des prix abordables. Ce déploiement va permettre de nouveaux usages qui seront bénéfiques pour tout le monde y compris pour le développement du monde économique ».

Pour tout savoir sur le schéma directeur territorial d'aménagement numérique dans la Vienne, consultez le [document de travail du Conseil général](#)